**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 52

**Artikel:** Au pays du roi des rois : du 1er au 18 mars 1965

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-271063

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# L'information des ménagères à la radio AU PAYS DU ROI DES ROIS

Donnez-nous vos idées, faites-nous part de vos désirs, vous nous aiderez à vous infor-mer, à vous rendre service dans le sens sou-

haité. D'avance, nous vous remercions de renvoyer le questionnaire ci-dessous à :

Mme Nicod-Robert, rédaction de « Femmes suisse », Le Lendard, 1093 La Conversion

# **Questionnaire**

1. a) Ces diverses rubriques (informations sur le marché, recettes, jardinage) vous intéres sent-elles (Soulignez la rubrique qui vous paraît la plus importante)

Quels autres problèmes aimeriez-vous voir traiter?

Des indications de prix vous intéressent-elles?

En tiendriez-vous compte lors de vos achats?

Préférez-vous être informée : chaque jour (Biffez ce qui ne convient pas) chaque jour plus longuement et moins souvent

b) L'heure choisie (7 h. 45) vous paraît-elle bonne?

La forme donnée à l'émission vous paraît-elle : satisfaisante

trop sérieuse trop fantaisiste

4. Ouel nom donneriez-vous à cette émission?

Désirez-vous pouvoir poser des questions afin d'être renseignée sur ce qui vous intéresse OUI - NON

Aimeriez-vous avoir la possibilité de recevoir le texte des recettes données ? OUI-NON

Si oui : sur simple carte - par téléphone (Biffez ce qui ne convient pas)

## FRAISSE & C10

TEINTURIERS

Magasins

Terreaux-du-Temple 20 Rue Micheli-du-Crest 2 Boulevard Helvétique 21

Magasin et usine :

Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

### INDE

## L'éducation des filles

Dans l'Etat de Rajasthan, les filles qui suivent régulièrement l'école primaire recevront une prime de 5 roupies par mois, les élèves des écoles moyenses 40 roupies et les institutrices qui enseignent à la campagne, une allocation de 15 roupies. On espère augmenter, par ce moyen, le nombre des filles qui suivent une école. Une différence presque insurmontable existe depuis des siècles entre l'instruction des garçons et des filles. Afin de promouvoir l'éducation de ces dernières par tous les moyens possibles, le gouvernement indien a formé un « Conseil national pour l'éducation des femmes».

Magnifique aventure : la Commission de la femme des Nations Unites avait été invitée à siéger en Iran, aussi est-ce à Téhéran que la dix-huitième session a été ouverte, le 1er mars par S. M. l'Impératrice. Sur vingt et un pays qui sont représentés, par rotation à la commission, dix-huit étaient présents lors de l'ouverture. La princesse Ashraf, présidente du Conseil des femmes iraniennes, fut élue présidente de cette session.

L'ordre du jour était extrêmement chargé étant donné qu'il s'est écoulé deux ans depuis la dernière session : Magnifique aventure : la Commission de

Les femmes usent-elles largement des droits politiques qui leur sont reconnus dans la plupart des pays? Hélas non! elles sont représentées dans les gouvernements locaux, mais trop peu nombreuses dans les

Une série de résolutions engagent les organisations non-gouvernementales et les gouvernements à coopérer et, avec l'aide du Secrétariat de l'ONU, à développer toujours plus l'éducation civique des femmes et leur intérêt pour les affaires publiques ; un projet de Convention contre la discrimination à l'égard des femmes a été élaboré, le Secrétariat l'enverra aux gouvernements membres pour consultation.

L'assistance technique des Nations Unies devrait travailler systématiquement au pro-grès des femmes dans les contrées qui se développent, grâce à des séminaires, des assemblées ,des publications, des conférences, des programmes de « planning fa-milial », etc.

Le statut de la femme dans le droit de Le statut de la termine dans le droit de famille n'est pas assez connu; il existe sur ce point de grandes inégalités entre les pays, il faudrait demander aux pays mem-bres d'établir des conditions égales entre les deux sexes, notamment dans le cas de divorces et dissolution du mariage.

L'Organisation du travail poursuit ses efforts en faveur des **droits économiques** féminins ; il semble que, par le monde, la

Elle dirige des centres de loisirs, des maisons et des foyers de jeunes, des centres de culture, des sociétés de paroisse, des colonies de vacances.

concentration de la main-d'œuvre féminine dans les emplois les moins qualifiés soit moins accusée que jadis, mais il faut lutter sans cesse pour maintenir les avantages économiques obtenus et progresser.

du 1er au 18 mars 1965 -

Il serait intéressant de publier tous les deux ans le **relevé des améliorations** appor-tées dans les textes de **lois nationales**, grâ-ce aux recommandations de la Commis-

Les rapports de l'Unesco permettent de Les rapports de l'Unesco permettent de constater aussi que dans les régions industrielles, les possibilités d'éducation technique pour les filles se sont accrues, mais en Afrique, et dans d'autres vastes contrées, l'instruction et la formation professionnelle ont grand-peine à se répandre, à cause de la pénurie d'enseignants et ce sont les garçons qui bénéficient de ces avantages d'abord.

d'abord.

La Commission a constaté, avec satisfaction, que la moitié des pays membres envoie les informations qu'elle réclame et que les gouvernements tiennent compte de mieux en mieux des recommandations formulées. Parmi les problèmes qui relèvent de la Commission des droits de l'homme et qui concernent aussi la Commission de la femme, citons la situation des enfants illégitimes et celles des enfants de divorcés, et la situation de la femme devant les pouvoirs judiciaires.

Diverses questions devront être prises en

me devant les pouvoirs judiciaires.
Diverses questions devront être prises en considération lors de la neuvième session, en dehors des questions permanentes. Ce sont, entre autres, droits et devoirs des parents, en droit privé, effets du « planning familial » sur le statut des femmes, crèches et garderies d'enfants, etc.

Les déléguées à la Commission, surchargées de problèmes à étudier réclament que des de problèmes à étudier réclament que

Les déléguées à la Commission, surcnar-gées de problèmes à étudier, réclament au Conseil économique et social qu'on revienne au système de session annuelle. Un espace de deux ans entre les rencontres est trop long, trop de travail s'accumule et tout progrès se trouve ralenti. Sauf invitation spéciale, la Commission souhaite se réunir à Genève l'an prochain.

Les femmes iraniennes, accueillantes, ont tout mis en œuvre pour faciliter la tâche de leurs invitées, pour leur offrir toutes les con-ditions de confort et d'agrément : invitations dans les palais des embassades et dans des palais particuliers, visite des trésors du palais Gulastan et des joyaux de la couronne, excur-sions à Chiraz, Ispahan, Persépolis, coups d'œil dans d'humbles villages où des hommes et des femmes vivent encore comme dans les siècles passés, et emplettes dans les marchés et bazars, où des artisans offrent encore des objets de bois et de métail confectionnés

selon leurs traditions artistiques. Heures trop brèves ravies à l'horaire serré des séances.

COMMUNIQUÉ Sous le patronage de la « Tribune de Caux »

Pentecôte à Londres pour 310 fr.

Départ en avion spécial, de Bâle,

vendredi soit, le 4 juin.

Retour le lundi 7 juin en fin d'après-

midi (correspondance assurée pour tous

les trains).

Le prix comprend, outre le voyage dans un avion Dart-Herald confortable et rapide, les frais de séjour à Londres, un tour de la ville en autocar, l'occasion de visiter des maisons typiquement londoniennes, une place au Théâtre de Westminister (traduction simultanée par écouteurs à disposition) pour la remarquable pièce historique «Mr Wilberfore M.P.». Cette pièce retrace les péripétie de la luite menée pendant vingt ans per le plus jeune député au Parlement pour l'abolition de l'esclavage.

Pour ceux que cela intéresse : possi-bilité de prendre part à une conférence pour éducateurs de tous les pays d'Eu-

Le programme détaillé peut être obtenu en le demandant par écrit à l'adresse sui-vante : « Tribune de Caux, voyage à Londres, case postale 1000 Lausanne 5, ou télé-phone (021) 23 86 04.

Inscriptions jusqu'au lundi 31 mai,

Condensé d'« International Women's News » mai 1965

# L'animatrice de jeunesse

Tél. 24 17 39

Tél. 36 77 44

La future animatrice doit s'intéres-ser à la jeunesse, l'aimer, posséder une certaine expérience du travail parmi les jeunes, une certaine auto-rité naturelle, de la fermeté, un ca-ractère gai et enthousiaste, de l'imagination, de l'allant, de la pa-tience, de la souplesse, et une honne santé physique et morale. bonne santé physique et morale

bonne santé physique et morale. Formation nécessaire avant les études: après test psychologique préalable, un ou des stages probatoires d'une durée minimum de trois mois, sous la direction d'une personne qualifiée, dans un établissement désigné par la direction de l'école choisie (centre de loisirs ou colonie de vacances).

Diplômes antérieurs: baccalauréat, diplôme de culture générale ou de fin d'études secondaires ou d'éco-le de commerce, certificat de fin le de commerce, certificat de fin d'apprentissage ou autre titre de qualification professionnelle. (Des examens d'admission sont prévus pour les candidates qui ne possé-deraient pas les titres requis ou jugés équivalents.)

A Genève: Ecole d'animateurs de jeunesse de l'Ecole d'études socia-

A Lausanne: Cours pour anima-teurs de jeunesse du Centre de for-mation d'éducateurs spécialisés de l'Ecole d'études sociales et péda-

## A Genève :

Age d'admission: 20 ans révolus. Durée des études: 2 ans.

Durée des études: 2 ans.

Programme des cours: théorie: psychologie, sociologie, pédagogie et branches de culture générale, notions d'administration. Priatique: initiation artistique, technique d'animation, travaux manuels, sports, jeux, visites d'etablissements, contacts avec des services sociaux, cours sur l'éthique de l'animatrice de jeunesse, notions de premiers soins, cours de cadres CEMEA (centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active). Cours facultaitis de musique, rédaction, élocution, correspondance ou théologie. En tout, trois semestres d'études théoriques et pratiques, et des stages de formation et perfectionnement.

Diplôme: après travail de fin d'étu-

Diplôme : après travail de fin d'étu-

Coût des études: 1000 fr., et 20 fr. de finance d'inscription. Possibilité d'obtenir une bourse d'études et d'entretien.

Age d'admission : 19 à 30 ans (dérogations réservées).

Durée des études : 10 mois de cours, 12 mois de stages et 1 an de pratique professionnelle rémunérée.

Début en septembre. Inscription : 1er mars.

OUI - NON OUI - NON

OUI - NON

Programme: Sociologie, droit, ana-Programme: Sociologie, droit, ana-tomie, hygiène, psychologie, psy-chopathologie, pédagogie générale et spéciale, observation travaux manuels, éducation artistique et physique, dactylographie, techno-logie alimentaire, stages d'informa-tion, conférences, entretiens, cours spéciaux (CEMEA) (Macolin), édu-cation en milieu ouvert.

Diplôme : après travail de fin d'étu-

Coût des études: 3000 fr. pour les 10 mois de cours, le logement et les repas en internat. Pendant les sta-ges, les élèves sont nourries et logées, et reçoivent un argent de

La demande: les possibilités d'en-gagement sont très bonnes en ce moment, puisque la profession est toute récente et que les centres de loisirs, les centres de culture, les paroisses et les colonies de vacan-ces ont tous besoin d'animatrices ou d'animatreurs de jeunesse.

Perspectives d'avenir: l'animatrice de jeunesse peut trouver des postes intéressants, soit comme aide, col-laboratrice ou directrice dans des centres de loisirs, des maisons et des foyers de jeunesse, des cen-tres de culture, des sociétés de paroisse ou des colonies de va-cances.

L'offre: un métier passionnant (une vocation), dans une ambiance jeune et saine, au grand air. Travail varié. De grandes satisfactions morales. Une profession attachante, vivante, vivifiante.

## CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire: celui des établissements qui engagent (en principe, horaire des institutrices).

Conaés: idem.

Salaire: il varie entre 900 et 1200 fr. par mois.

Avantages sociaux : ceux des éta-blissements qui engagent.

## CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHATEL Toutes combinaisons d'assurance sur la vie

Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes de sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariées.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCE GÉNÉRALE: 3, RUE DU MOLE, NEUCHATEL - TÉL. (038) 5 73 44 34, AV. L.-ROBERT, CH.-DE-FONDS - Tél. (039) 2 69 95



INSTITUT DE BEAUTÉ

## LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4 Tél. 24 42 10

Membre de la FREC

Seront considérées comme définitivement inscrites les personnes ayant versé le prix de leur voyage au CCP 10-25366, « Tribune de Caux ».

dernier délai.